

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 6 du 08/03/2011

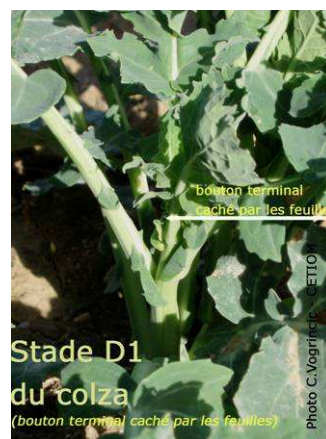
Colza

Réseau Colza 2010—2011

17 parcelles sur les 21 déclarées à ce jour dans la base régionale Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 7 au 8 mars 2011.

Stade des Cultures

Le décollement des tiges est engagé sur toutes les parcelles du réseau observées cette semaine. Pour seulement 2 parcelles (12%) le stade C2 n'est pas encore atteint (le stade est acquis quand le début de décollement des tiges est effectif sur au moins 50 % des plantes). A noter l'apparition des boutons cachés par les feuilles terminales (stade D1) sur 10 à 40 % de plantes pour 18 % des parcelles les plus avancées.



Observations Ravageurs

Charançon de la tige du colza : de nouvelles arrivées repérées dans les pièges

On cumule 45 captures réparties dans 12 pièges parmi les 17 parcelles pour lesquelles un relevé a été effectué en ce début de semaine. Ce cumul est toutefois moitié moindre de celui obtenu aux relevés des 4 et 15 février. A une exception près avec 17 prises, on relève 1 à 5 nouvelles captures sur les pièges concernés. Avec les 2 premières captures sur une parcelle, on obtient donc à ce jour une présence révélée par au moins une capture (les cumuls vont de 1 à 37 captures cumulées) sur les 20 situations ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé depuis le début février, confirmant bien la présence de ce ravageur sur l'ensemble de la région.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

Pour le modèle proPlant, alors que les conditions de vols sont optimales, le gros des vols a maintenant déjà eu lieu et des premières pontes importantes sont possibles.

L'ensemble des situations observées sont donc maintenant passées potentiellement à risque, conjuguant présence (révélée par le piégeage) et tiges en pleine croissance exposées aux piqûres, à l'origine des déformations entraînant la nuisibilité.



Charançon de la tige du chou : nouvelles captures accompagnant celles du charançon de la tige du colza
 Comme souvent, des captures de ce charançon, considéré non nuisible pour les cultures, accompagnent celles du charançon de la tige. On cumule ainsi de 1 à 10 captures réparties dans 6 pièges parmi les 17 parcelles ayant fait l'objet d'un dénombrement, avec une présence commune des 2 espèces dans 4 pièges. Il demeure important de bien faire la distinction entre ces 2 charançons dans les pièges pour évaluer le risque. Se reporter aux BSV antérieurs sur les informations permettant de les distinguer.

Méligèthes

Quelques captures sont à nouveau signalées dans certaines cuvettes mais aucun insecte n'est repéré sur les plantes pour les 15 situations ayant fait l'objet de comptage spécifiques, alors que l'apparition des boutons encore cachés par les feuilles terminales amorce le début de la période de risque sur encore une minorité de parcelles. Le modèle proPlant considère que les conditions actuelles sont relativement favorables au vol, qui ne fait que débiter.

Sur les parcelles atteignant le stade D1 il est nécessaire d'évaluer régulièrement l'importance d'éventuelles infestations, au gré des réchauffements significatifs. Observer un minimum de 4 fois 5 plantes consécutives, sans privilégier les plus avancées, à l'intérieur de la parcelle, aux heures les plus chaudes de la journée, sachant que les premières arrivées peuvent se concentrer sur les bordures, provoquant une surestimation du risque si on ne prend pas la précaution de parcourir l'intérieur de la parcelle.

Le risque est à évaluer régulièrement sur chaque parcelle, en faisant la moyenne des insectes repérés sur l'ensemble des plantes comptées, y compris donc celles sur lesquelles aucun insecte n'est repéré. Les seuils de nuisibilité rappelés dans le tableau ci-dessous sont fonction des stades et des capacités de compensation des cultures.

| Etat du colza | Stade | | | |
|--|----------------------------|--|-----------------------------|---|
| | Stade boutons accolés (D1) |  | Stade boutons séparés (E) |  |
| Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts) | 3 méligèthes par plante | | 6 à 9 méligèthes par plante | |
| Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts) | 1 méligèthe par plante | | 2 à 3 méligèthes par plante | |

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation